



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 19 décembre 2018

Villes et villages fleuris : Rueil-Malmaison conserve la plus haute distinction !

La Ville, qui en septembre dernier, remettait en jeu son label quatre fleurs « Villes et Villages fleuris », vient de se voir à nouveau récompensée par la plus haute distinction du label et obtient les félicitations du jury !

4 fleurs maintenues !

Le 11 septembre 2018, la Ville a en effet accueilli le comité désigné pour juger de la qualité de l'espace public et du fleurissement rueillois. A cette occasion, les membres du comité ont effectué un périple de 2h sur les chemins les plus fleuris de Rueil.

Ils ont ainsi pu admirer le fleurissement du parc des Impressionnistes, la roseraie du Château de Malmaison, les prairies fleuries et les ruches près du Cimetière des Bulvis ou bien encore la vue de l'éco-pâturage depuis le chemin des Vignes et la place de l'Eglise Saint-Pierre Saint-Paul. Les très nombreux sites visités ont ainsi témoigné de la richesse végétale de la Ville, qui a vu se développer 79 hectares d'espaces verts supplémentaires depuis 2004.

Un jury séduit

Le jury a été particulièrement séduit par l'ambiance « village » de Rueil-Malmaison, son riche patrimoine arboré, ses rues-jardins et ses nombreux arbres remarquables, qu'il a pu découvrir lors d'une visite de l'exposition « Les arbres remarquables », présentée à la Médiathèque, et qui recensait le patrimoine arboricole de la Ville à travers 196 spécimens exceptionnels, comme le Sophora du Japon du Village des Coteaux ou le cèdre du Liban, dit « de Marengo », du Château de Malmaison.

Le jury a également souligné le travail important mené par la Ville pour identifier et recenser la faune et la flore du territoire, ainsi que l'espace public soigné. Il a aussi évoqué le caractère remarquable de la politique environnementale et durable menée à Rueil et a apprécié les nombreuses actions pédagogiques menées avec les écoles.

Une distinction obtenue grâce aux services de la Ville et aux Rueillois

Si la Ville dispose du label « Ville et Villages fleuris » 4 fleurs depuis 1991, elle le doit tout autant aux services de la Ville et à ses partenaires pour le travail minutieux de nombreux jardiniers et techniciens tout au long de l'année, qu'aux Rueillois qui décoorent avec engouement leurs jardins, balcons et autres lopins de terre. Ce travail conjoint permet à la Ville de faire partie des 20 Villes d'Île-de-France disposant de la plus haute distinction, le label 4 fleurs.